
ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 22.166

L'an deux mille vingt-deux, le 5 décembre, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 29 novembre 2022

DATE D'AFFICHAGE

Le 29 novembre 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Denis MOALLIC représenté par M. Philippe CAU
Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Dominique BERGEROT
Mme Océane FERNANDES représentée par M. Patrick MARENGO
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CUSSAC
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par Mme GACHET-BARRIÈRE

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Thierry REGISTER

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 31

Mme Dominique BERGEROT a été élue secrétaire de séance.

OBJET : MISE À JOUR DE L'ACTIF DU PORT TRANSFÉRÉ AU DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME À LA FIN DE LA CONCESSION

RAPPORTEUR : M. MARENGO

VOTE : UNANIMITÉ

Par délibération N°2019_050, il avait été arrêté le montant de l'actif du port transféré au Département de la Charente Maritime.

Accusé de réception en préfecture
017 21 17 03 064 - 20221205-DCM22-166-DE
Date de réception en préfecture : 07/12/2022

Le Département de Charente-Maritime demande de corriger le montant de l'actif transféré au Département en raison de biens mis à la réforme à la demande du Syndicat Mixte Portuaire Estuaire Royan Océan La Palmyre.

Sur un montant initial de 30 509 138,42 €, la mise à la réforme représente un montant de 5 251 651,72 €.

Les principaux biens concernés sont :

- les anciens pontons des bassins : 3 450 891,33 €
- la drague et les travaux de dragage : 1 181 801,75 €
- le silo à glace : 292 693,97 €

Il vous est donc demandé d'accepter la mise à jour de l'actif transféré au Département de la Charente-Maritime et qui représente désormais 25 257 486,70 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'état de l'inventaire des biens transmis par le Département de la Charente Maritime,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver le tableau actualisé de l'actif du port transmis par le Département de la Charente Maritime. Celui-ci fait ressortir les biens mis à la réforme, suite à la demande du Syndicat Mixte Portuaire Estuaire Royan Océan La Palmyre,
- d'arrêter l'actif transféré au montant de 25 257 486,70 €.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

La secrétaire de séance,



Dominique BERGEROT

MISE EN LIGNE LE 07-12-2022

Accusé de réception en préfecture
017-211703061-20221205-DCM22-166-DE
Date de télétransmission : 07/12/2022
Date de réception préfecture : 07/12/2022

CLASSEMENT COMPTABLE DES DIFFERENTS INVESTISSEMENTS

Bien à sortir en rouge

LIBELLE	N°	2151	21318	2158	REMARQUES
ANCIEN PORT DE PLAISANCE	20	1 545 481,92 €			
CAPITAINERIE	21		1 105 357,89 €		
BUREAUX ADMINISTRATIFS	22		125 176,51 €		
BUREAUX SABLERS	23		40 205,53 €		
SANITAIRES VOUTES	24		252 908,50 €		
SANITAIRES DIGUE EST	25		33 093,77 €		
PORT DE PECHE COMMERCE	26	4 284 601,97 €			
CALE DES BACS	27	858 787,02 €			
CRIEE	28		2 804 902,88 €		
PARKING NOUVEAU PORT	29	138 168,78 €			
NOUVEAU PORT	30	5 162 148,69 €			
QUAI AMIRAL MEYER	31	108 381,91 €			
QUAI MANUTENTION	32	794 594,55 €			
ATELIER MANUTENTION	33		25 801,01 €		
RESEAUX EAUX USEES	34	84 670,34 €			
QUAI DES SABLERS	35	971 694,68 €			
PONTONS ANCIENS BASSINS	1	392 357,06 €			
PONTONS ANCIENS BASSINS	1	3 450 891,33 €			N'existent plus
PASSERELLES PORT DE PECHE	2	37 835,00 €			
STATION CARBURANT	3	12 716,46 €			N'existe plus
ELEVATEUR A BATEAUX	4	9 625,03 €			Travaux
BORNES A EAU	5	9 845,16 €			ont été remplacées
GRUES CRIEE	6	30 099,54 €			ont été remplacées
PORTE COMAROY	6	1 913,60 €			
CHARIOT TOYOTA	7			21 650,98 €	a été remplacé
DRAGUE	8			632 301,75 €	n'existe plus
RELAI DRAGAGE	9			206 802,78 €	n'existe plus
PORTAIL ELEVATEUR	10			9 558,06 €	a été changé
MACHINE A GLACE	11			9 964,83 €	N'existe plus
BORNES ACCES PARKING	12			11 031,21 €	ont été enlevées
CONTRÔLE ACCES	12			2 733,00 €	
BARRIERE QUAI SABLERS	12			3 937,59 €	
PONTONS	13	3 035,78 €			Travaux
PONTON G	13	119 657,40 €			
PONTON QUAI SABLIER	13	259 809,89 €			
PONTON ACCUEIL	13	104 688,52 €			
PIEUX ACCUEIL	14	150 402,80 €			
BOUEE CARDINAL SUD	15	1 934,84 €			a été changée
NOUVELLE BOUEE	15	4 739,03 €			
SILO A GLACE	16	292 693,97 €			n'a jamais fonctionné
TERRASSES VOUTES DU PORT	17	5 821 393,55 €			
MOBILIER URBAIN QUAI MEYER	18			17 049,97 €	
TABLE ORIENTATION	18			4 993,34 €	
DRAGAGE	19			549 500,00 €	Travaux
		24 652 168,82 €	4 387 446,09 €	1 469 523,51 €	30 509 138,42 €
A SORTIR		3 810 842,11 €		1 440 809,61 €	5 251 651,72 €
SOLDE		20 841 326,71 €	4 387 446,09 €	28 713,90 €	25 257 486,70 €